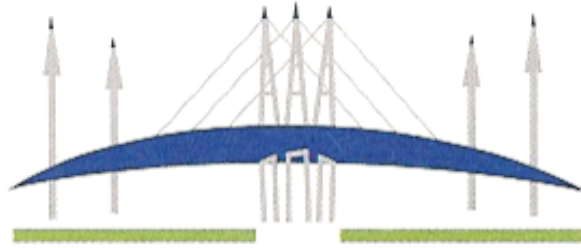


MAIRIE

DE



CABARIOT

CHARENTE-MARITIME

17430



CABARIOT INFOS



L'ÉCHO DU
BOURG
ET DES
VILLAGES

3^{ème} trimestre 2015

Le mot du maire



Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

L'automne est arrivé, pluie et vent sont au rendez-vous. Beau temps pour faire le bilan du 3^{ème} trimestre 2015.

- Juillet et août, les congés, les vacances, la promenade.

- Septembre, la reprise des activités, scolaires pour les plus jeunes, professionnelles pour les plus grands, de loisirs pour tous : danse, gymnastique, football, tennis, peinture, chasse, éducation canine sont au programme sans oublier les Aînés ruraux et la pétanque en activité toute l'année.

. Vos élus ont repris leur rythme de travail à la commune et à la Communauté d'agglomération. Après le regroupement des Régions, la loi de réforme des collectivités territoriales nous inquiète de plus en plus. On prévoit à nouveau des regroupements pour les petites intercommunalités (regroupement à 15000 habitants minimum). Dans les petites communes, on encourage les maires à créer des communes nouvelles de 3500 à 5000 habitants avec dans les mairies actuelles des « maires délégués » pour régler les problèmes de voisinage.

. Au niveau des agglomérations, nous devons travailler pour mettre en place un schéma de mutualisation : définir les actions et les services à mutualiser entre l'agglo et les communes membres.

A la CARO (Communauté d'Agglomération Rochefort Océan), la première étape de cette réforme a été votée au Conseil de septembre. Mutualisation des deux directions générales des services (celle de la Ville de Rochefort et celle de la CARO). Il n'y aura qu'une seule personne au poste de Direction pour les deux structures.

En ce qui concerne le service communication, c'est la même chose.

Par la suite, d'autres mutualisations sont prévues ce qui va obliger certaines personnes à changer de poste car ces responsables pourront intervenir sur l'ensemble de nos communes.

Pour encourager les élus à mettre en place cette réforme, l'agglomération devrait bénéficier d'une baisse moins importante de ses dotations.

Quand l'ensemble des services de l'agglo et des 25 communes membres sera mutualisé, il ne faudra pas s'attendre à des économies car il faudra renforcer les équipes dirigeantes et réduire celles en poste dans nos communes. Je suis sûr que ce n'est pas ce que vous souhaitez.

Pour le moment, l'Etat a décidé de baisser les dotations qu'il accorde aux communes pour pouvoir payer ses charges de fonctionnement. Cette baisse est programmée jusqu'en 2017.

Pour Cabariot, la baisse a été de 4800 € en 2014, 16600 € en 2015 baisse qui se poursuivra en 2016 et 2017.

Pour compenser la baisse des dotations, certaines communes ont décidé d'augmenter leurs impôts et le coût des différents services proposés, cantine, locations de salles, participation des familles aux T.A.P et de baisser les subventions aux associations, Centre de Loisirs, clubs sportifs etc..

Pour le moment ce n'est pas le choix que nous avons fait mais difficile de prévoir l'avenir car on nous demande de faire toujours plus comme l'accessibilité des locaux recevant du public, de la voirie etc. Il faut s'adapter car les normes changent toujours.

Face à cette situation, vos élus Maire et Adjointes ont participé à la manifestation organisée le 19 septembre devant la Préfecture par l'Association des Maires de France. A cette occasion, une motion a été remise à Mme la Préfète pour l'informer de l'inquiétude des élus face à la baisse des dotations et à la réforme territoriale qui se met en place.

Actuellement, on se pose des questions sur l'avenir de nos petites communes rurales, on va vers la disparition des services de proximité » qui pourtant offrent une qualité de vie à laquelle vous êtes très attachés.

Quelques infos sur les travaux et chantiers de l'été :

* Après la peinture des couloirs du Groupe Scolaire, nous avons mis aux normes l'accessibilité, changé le portail de la cour qui est électrifié avec interphone et ouverture à code.

* Nous avons agrandi notre Agence Postale communale pour pouvoir vous accueillir dans de meilleures conditions. La Poste a changé tout le mobilier et la commune en a profité pour refaire le Bureau et réaliser la mise aux normes concernant l'accessibilité.

* Trois chantiers importants vont débiter prochainement :

- L'enfouissement des réseaux en octobre rue du stade et de l'Etang ; pose de candélabres pour l'éclairage public dans ces deux rues et au parking du restaurant scolaire.

- Au cimetière de Saint-Clément, 14 caveaux sont posés en attente. Le revêtement des allées prévu pour cette année en enrobé à chaud va être fait par l'entreprise EUROVIA prochainement.

- Extension du bourg : le bornage des lots est réalisé. Les travaux vont débiter à la mi-octobre. Le prix des parcelles est fixé. Quelques acquéreurs se sont fait connaître. Les prix sont intéressants, moins chers que dans les autres communes environnantes.

La proximité du plan d'eau et des études importantes réalisées pour paysager l'ensemble va en faire un nouveau quartier agréable à vivre, proche de l'école, de la garderie, mairie, agence postale, commerces et services, des équipements sportifs et de loisirs, sentiers de promenade etc... L'ensemble va être complété par la plantation d'un verger pédagogique qui sera géré par une association communale de bénévoles qui interviendra en concertation avec l'association départementale des « croqueurs de pommes ».

Si vous êtes intéressés pour faire partie de l'association, il faut contacter rapidement la mairie.

Notre plan d'eau vient d'être labellisé au niveau national « Parcours Famille » nous en reparlerons prochainement.

Quatre accidents automobiles en quatre jours ont eu lieu sur la commune. Encore un au carrefour de l'Audonnière, un au carrefour de la 137 à St Clément, un à l'entrée du bourg et un au carrefour de La Combe. Une série noire qui a fait plusieurs blessés.

Plusieurs manifestations ont clôturé le trimestre. Le Kart Cross a connu son succès habituel et les petits bateaux à vapeur sur le plan d'eau ont permis à des passionnés de venir d'Angleterre, de Belgique, d'Allemagne, d'Italie et de France pour présenter leurs magnifiques chefs-d'œuvre qui avancent avec des chaudières à vapeur d'eau.

Le même jour, l'association canine a proposé un concours d'obéissance qui a connu également un grand succès. Le travail accompli par les chiens mérite le déplacement.

Les nombreuses réalisations en cours sont motivantes. Espérons que les petites communes puissent poursuivre leur développement et qu'elles ne seront pas un jour un petit village anonyme au sein d'une grande ville.

Bonne fin d'année 2015.

Le Maire.

Mairie - Rue des Gabares 17430 Cabariot - Tel : 05 46 83 71 54 – Fax : 05 46 83 26 58

cabariot@mairie17.com.



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2015

MAISON 11 RUE DU MUGUET : CHOIX ARCHITECTE

Dans le cadre des travaux d'aménagement de l'immeuble situé 11 rue du muguet et conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 18 mai dernier, un appel d'offres a été effectué pour le recrutement d'un architecte selon la procédure adaptée, conformément à l'article 28.1 du Code des Marchés Publics. Les critères de sélection étaient : - la valeur technique des offres - le prix des prestations,

3 architectes ont répondu à cet appel d'offres après avoir été contactées.

L'offre de SD ARCHITECTES qui apparaît être la plus intéressante au regard des critères de jugement a été retenue. M. le Maire est autorisé à signer tous les documents relatifs à ce projet.

AGRANDISSEMENT ATELIERS MUNICIPAUX

Le parc « matériel » de la commune augmente régulièrement et il va falloir envisager un agrandissement des locaux pour le mettre à l'abri. D'autre part le carburant a été dérobé à plusieurs reprises dans le réservoir des tracteurs qui stationnent à l'extérieur du bâtiment actuel trop exigü.

Un appel d'offres a été effectué selon la procédure adaptée, conformément à l'article 28.1 du Code des Marchés Publics pour chiffrer les travaux d'agrandissement.

Les critères de sélection étaient : - la valeur technique des offres, - le prix des prestations,

2 entreprises ont répondu à cet appel d'offres après avoir été contactées.

L'offre des CONSTRUCTIONS METALLIQUES DU VAL DE SEVRE – SAIVRES (79) pour 22 700 €HT qui apparaît être la plus intéressante au regard des critères de jugement a été retenue. M. le Maire est autorisé à signer tous les documents relatifs à ce projet.

DOSSIER LOTISSEMENT DE L'ETANG

Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal que le permis d'aménager du « Lotissement de l'Etang » a été accordé le 23 juin 2015.

Le prix de vente des lots a été estimé en fonction de leur situation au sein du lotissement, de leur superficie et en tenant compte du coût estimatif global du projet.

La grille des prix vente est ensuite proposée et approuvée aux membres présents.

Information : La 29^{ème} édition du TOUR CYCLISTE INTERNATIONAL DU POITOU-CHARENTES traversera le territoire de la commune le Mardi 25 août 2015 lors de la 1^{ère} étape qui reliera Rochefort à Barbezieux (16). Cette épreuve cycliste professionnelle de haut niveau est inscrite au calendrier de l'Union Cycliste Internationale. Elle rassemblera cette année 17 équipes soit un total de 136 coureurs parmi lesquels figurera l'élite internationale.

Une épreuve d'une telle importance organisée par une association constituée uniquement de bénévoles, nécessite une grande rigueur dans son élaboration et notamment dans le domaine de la sécurité. De ce fait, 6 signaleurs civils volontaires sont nécessaires pour assurer avec la Gendarmerie, la sécurité aux carrefours de l'Audonnière et de Saint-Clément de 11h00 à 12h30 environ.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2015

DOSSIER LOTISSEMENT DE L'ETANG

* RETROCESSION PARCELLE ZT 103 : La parcelle cadastrée Section ZT 103 d'une superficie de 1ha62a41ca située au lieu-dit « Les Moulins de Girouin » a été achetée par EPF-PC pour la réalisation du lotissement de l'Etang. Les travaux d'aménagement de ce lotissement étant programmés en Novembre prochain il a été demandé à EPF-PC de rétrocéder ladite parcelle à la commune. Le prix de cession est fixé à 68 981.24 €HT - 69 945.06 €TTC. Il sera soumis pour

avis au service du Domaine de La Rochelle. Les actes seront reçus chez Maître BONNET-COIRIER, Notaire à Tonnay-Charente. M. le Maire est autorisé à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

* CHOIX DES ENTREPRISES : L'appel d'offres concernant l'aménagement d'un lotissement à Cabariot s'est déroulé du 09 juillet au 20 août 2015 inclus, sur procédure adaptée ouverte conformément aux dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Les membres de la commission d'appel d'offres, élus le 15 juin 2015 par le Conseil Municipal se sont réunis le 20 août 2015 afin de procéder à l'ouverture des plis et au choix des entreprises.

Le rapport de présentation a été exposé aux membres du Conseil Municipal. Il en ressort :

Lot n° 1 – Voiries et réseaux divers

4 offres ont été reçues pour ce lot :

Celle de l'entreprise COLAS de Saintes d'un montant de 377 879.74 €HT – Proposition variante sans option est la mieux-disante au regard des critères de jugement.

Lot n° 2 – Espaces Verts

3 offres ont été reçues pour ce lot :

Celle de l'entreprise CARRE VERT de Corme Ecluse d'un montant de 39 988.62 €HT est la mieux-disante au regard des critères de jugement.

Lot n° 3 – Poste de Relèvement

3 offres ont été reçues pour ce lot :

Celle de l'entreprise C.P.B (Charentes Préfabrication Béton) de Périgny d'un montant de 29856.00 €HT est la mieux-disante au regard des critères de jugement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a émis un avis favorable à la décision de la Commission d'Appel d'Offres.

* ECLAIRAGE DU LOTISSEMENT : Les devis établis par le Syndicat Départemental d'Electrification (S.D.E.E.R) relatifs à l'éclairage du Lotissement de l'Etang ont été présentés :

* Réf. 075-1010 : Eclairage du Lotissement – 17 candélabres

Celui-ci s'élève à la somme de 31 401.99 €HT.

Une participation de 50 % du SDEER est à déduire soit 15 701.00 €

* Réf. 075-1011 : Préparation du réseau d'éclairage public du Lotissement

Celui-ci s'élève à la somme de 1956.62 €HT

Une participation de 50 % du SDEER est à déduire soit 978.31 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé de faire réaliser ces travaux avec un règlement en totalité après travaux.

* DEMANDE FONDS DE CONCOURS CARO : Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal que l'opération d'aménagement du Lotissement et de requalification d'entrée de bourg pourrait bénéficier d'un fonds de concours de 5000 € par la Communauté d'Agglomération Rochefort-Océan.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal souhaite solliciter ce fonds de concours et charge M. le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

* VENTE DES PARCELLES / CHOIX NOTAIRE : Le Conseil Municipal a fixé le prix de vente des lots du « Lotissement de l'Etang » par délibération en date du 20 juillet 2015. Il convient dès à présent de choisir le Notaire qui sera chargé d'établir les compromis et les actes de vente. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a choisi Maître DUPRAT Virginie, Notaire à Tonnay-Charente. M. le Maire est chargé de transmettre tous les documents nécessaires et l'autorise à signer les différents compromis et actes de vente.

VOL CABLES ELECTRIQUES TERRAIN DE FOOTBALL : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis établi par le Syndicat Départemental d'Electrification (S.D.E.E.R) Réf. EP075-1008 concernant le remplacement des 430 mètres de câbles électriques dérobés dans la

nuit du 25 au 26 juin 2015 sur le terrain de football. Celui-ci s'élève à la somme de 7645.60 € TTC. M. le Maire précise que notre assurance ne couvre pas un tel sinistre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de faire réaliser ces travaux dont la dépense reste à l'entière charge de la Commune.

MODERNISATION ECLAIRAGE TERRAIN DE FOOTBALL : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les devis établis par le Syndicat Départemental d'Electrification (S.D.E.E.R) relatifs à la modernisation de l'éclairage du terrain de football pour homologation par la Ligue de football - Réf. 075-1009 et ce qui permettrait de jouer le samedi soir.

Celui-ci s'élève à la somme de 81 088.32 € HT. Une participation de 50 % du SDEER est à déduire soit 40 544.16 € Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, charge Monsieur le Maire d'établir un plan de financement et de solliciter les éventuels partenaires financiers le Conseil Départemental, le Conseil Régional, La Ligue de Football pour l'obtention d'une subvention. Une décision sera prise lorsque tous ces éléments seront connus.

ACHAT PARCELLE ZI 360 : Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 18 mai 2015, il a été décidé d'acheter la parcelle cadastrée Section ZI n° 233 située à l'entrée du Bourg. Cette parcelle a été divisée et bornée par le cabinet de géomètres AFETI de Rochefort.

La partie cadastrée Section ZI n° 360 de 1400 m2 sera achetée par la Commune,

La partie cadastrée Section ZI n° 361 de 13000 m2 sera achetée par EPF-PC (Etablissement Public Foncier Poitou-Charentes) pour le compte de la commune. Le prix du m2 est de 6 € estimé par le Service du Domaine le 12/05/2014.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a émis un avis favorable à l'achat de la parcelle ZI n° 360 au prix de 6 € le m2 soit 8400.00 € La parcelle ZI n° 361 sera achetée par EPF-PC.

Les actes seront reçus chez Maître CASSOU de SAINT-MATHURIN, Notaire à La Jarrie. Les frais seront à la charge de la Commune. M. le Maire est autorisé à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

FISCALITE DIRECTE LOCALE : Après avoir pris connaissance du catalogue des délibérations relatives à la fiscalité directe locale qui précise les conditions de vote et d'applications et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reconduire en 2016 les modalités d'établissement des bases d'imposition retenues pour 2015.

TRAVAUX CIMETIERE DE ST CLEMENT : Dans le cadre des travaux de revêtement des allées du cimetière de Saint-Clément, plusieurs entreprises ont été contactées selon la procédure adaptée et conformément à l'article 28.1 du Code des Marchés Publics. Trois entreprises ont répondu à cet appel d'offres : L'offre de l'entreprise EUROVIA de Soubise d'un montant de 8 448.00 € HT qui apparaît être la plus intéressante au regard des critères de jugement a été retenue.

CREATION POSTES – AVANCEMENT DE GRADE : Deux agents figurent sur le tableau 2015 d'avancement de grade par ancienneté proposé par la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion 17 de la Fonction Publique Territoriale.

- Mme BONNEAUD Christine, Adjoint administratif territorial de 2ème classe peut être promue au grade d'Adjoint administratif territorial de 1ère classe – 23/35e

- Mme DESBANDS Marinette, Adjoint technique territorial de 2ème classe peut être promue au grade d'Adjoint technique territorial de 1ère classe – 20/35e

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à ces avancements de grade les deux postes cités ci-dessus seront créés à compter du 1er novembre 2015.

SECTION DE COMMUNE : Monsieur le Maire donne lecture de l'arrêté en date du 22 juillet 2015 de Mme la Sous-Préfète de Rochefort portant constatation de l'impossibilité de constituer la commission syndicale de la section de commune de Saint-Clément.

Cet arrêté précise que la gestion des biens et droits de la section de commune est assurée par le Conseil Municipal de Cabariot et par le Maire jusqu'au prochain renouvellement général du Conseil Municipal. M. le Maire rappelle que le résultat des trois scrutins a démontré que les

électeurs de la section ne se sentent plus concernés par la gestion des biens de la section de commune. En conséquence et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal souhaite qu'une commission communale soit créée pour gérer les biens de la section et souhaite que l'excédent au 31.12.2015 soit affecté en totalité au financement de travaux du cimetière de St Clément.

ENFANCE / JEUNESSE : DES NOUVELLES DE LA RENTREE

ECOLE



Cette année, l'école compte 106 élèves. Les 5 classes sont maintenues :

- Mme MALITE : 24 élèves, 12 Petite Section et 12 Moyenne Section. Actuellement en congés maternité elle est remplacée par Mme GEUS.
Elle est aidée par Mme Claudine BONNEAUD (ATSEM).
 - Mme ANDRIEU : 23 élèves, 13 Grande Section et 10 C.P.
Elle est aidée par Mme Karine ELLOY, ATSEM.
 - Mme HAMELOTTE : 19 élèves, 11 CE1 et 8 CE2 ;
 - Mmes LEFORT & AYLIES : 21 élèves, 6 CE2 et 15 CM1.
 - M GARDAIS : 19 élèves, 19 CM2.
- Contact : 05 46 83 72 76

OCTOBRE ROSE

A l'occasion de l'opération **OCTOBRE ROSE**, la Commune de Cabariot soutient l'Association **LUCIDE 17** dans son action de sensibilisation au **DEPISTAGE ORGANISE DU CANCER DU**

SEIN ET/OU DU CANCER COLORECTAL

Aujourd'hui on pourrait guérir beaucoup plus de cancers s'ils étaient détectés plus tôt.

Vous avez plus de 50 ans ? L'association LUCIDE 17 vous propose de bénéficier gratuitement d'un dépistage du cancer du sein et/ou du cancer colorectal tous les 2 ans jusqu'à l'âge de 74 ans.

Dépistage organisé du cancer du sein :
Plus d'une femme sur deux y participe déjà.




Et vous ?

Ce dépistage consiste en une radiographie des seins appelée mammographie (couplée à un examen clinique) prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie et réalisée chez le radiologue de votre choix dans l'un des 15 cabinets de radiologie agréés en Charente-Maritime.

Votre mammographie (si elle est jugée normale) est systématiquement relue par un second radiologue : 72 cancers (environ 4%) ont été détectés grâce à cette seconde lecture sur les 1 992 cancers dépistés avec Lucide 17 en 10 ans dans notre département.


Dépistage organisé du cancer colorectal :
Une personne sur trois y participe déjà.



Et vous ?

Ce dépistage organisé concerne en Charente-Maritime plus de 200 000 hommes et femmes âgés de 50 à 74 ans.

Le test proposé est un test de recherche de sang dans les selles. C'est un test simple, à faire chez soi. S'il est positif, cela signifie que des traces de sang ont été retrouvées dans les selles et une coloscopie sera proposée pour déterminer l'origine du saignement.

Pour plus d'informations, parlez-en à votre médecin ou contactez  au 05 46 90 17 22.

Consultez aussi les sites : e-cancer.fr ou depistage-organise-cancer.esante-poitou-charentes.fr



CONTACTS ASSOCIATIONS DE CABARIOT

ASSOCIATIONS SPORTIVES

UNION SPORTIVE AMICALE DES BOULISTES DE CABARIOT – M. BOUREL
TEL. 05.46.82.16.72

SPORTS ET LOISIRS (gym) - Mme BOISSERIE Yveline
TEL. 05.46.83.73.65

SPORTS ET LOISIRS (danse) - Mme GUEDEAU Michèle
TEL. 05.46.88.05.84

ASSOCIATION SPORTIVE CABARIOTAISE (football) - M. VALLEE Gilles
TEL. 05.46.87.50.52

CABARIOT TENNIS CLUB - Mme DAUZAT Nadia
TEL. 09.60.11.08.26

CABARIOT KART CROSS - M. DEMONSAIS Dominique
TEL. 06.09.78.14.27

CENTRE D'INITIATION et D'EDUCATION CANINE – M. HIRBEC Gérard
TEL. 05.46.87.58.52

METAMORPHOSE EN YOGA – Mme DECSLOUX
TEL. 05.46.83.38.76

ASSOCIATIONS CABARIOTAISES ET CONTACTS

COMITE DES FETES – Mme DONNIOU Liliane
TEL. 05.46.83.32.23 site internet : www.comitedesfetescabariot.fr

CONSEIL LOCAL PARENTS D'ELEVES – M.CHARPENTIER GAEL

TEL. 05.46.82.61.03

LES AINES RURAUX – Mme GANTOIS Dominique

TEL. 05.46.83.72.25

F.N.A.C.A – M. GARLOPEAU Gilbert

TEL. 05.46.88.78.91

A.C.C.A (chasse) – M. BOISSON Wilfried

TEL. 05.46.82.08.77

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS – M. DESSENDIER Gérard

TEL. 05.46.83.76.91

CENTRE DE LOISIRS «LES P'TITES CANAILLES » - M. OLIVA Jean-Michel

TEL. 08.75.98.06.76

LA GRANGE AUX ARTS – Mme DROUART Sylvie

TEL. 05.46.88.22.58

L'ATTROUPANOU – THEATRE – M. BOULANGER / M. CHARPENTIER

TEL. 05.46.82.61.03

ALPINE PASSION 17 – M. JOUSSEMET Claude

TEL. 05.46.84.20.37

LA GAULE SAINT-HIPPOLYTE/CABARIOT – M. REBOURS

TEL. 05.46.83.80.96

Pour trouver un club près de chez vous ! Une adresse : www.annuairedusport.fr

LOISIRS A CABARIOT

FOOTBALL – A.S.C

Bonjour à toutes et à tous.

L'heure de la rentrée a sonné, nous espérons que cette période estivale, s'est agréablement passée. Pour la saison qui débute, les objectifs, sont pour l'équipe première le maintien en promotion de ligue, niveau que nous retrouvons après 3 saisons passées en championnat district, équipe ayant un nouveau coach BEAUJOUAN Joël, personne qui a évolué à un haut niveau (ligue 1 et responsable de centre de formation de clubs professionnels)

En ce qui concerne la réserve, le principal objectif est l'accession en 3^o division de district, afin de réduire le fossé entre les deux équipes seniors, et sous la responsabilité de BARATA Marcio.

Parlons des équipes de jeunes, nous sommes et cela depuis 2 saisons en entente avec nos amis lussantais, pour cette saison nous avons élargi l'entente aux vétérans dont l'objectif pour ces derniers est d'aller, le plus loin possible en coupe.

Chez les jeunes, l'équipe fanion est l'équipe des U16/17, qui évolue en poule élite district, avec comme objectif l'accession en championnat de ligue, à la seule condition de finir dans les 3 premiers, nous avons à ce jour des équipes en U12/13, U10/11, U6/7/8/9 avec LUSSANT, cela nous fait pour les 2 clubs environ 90 enfants accueillis toutes les semaines.

Nous avons toujours nos traditionnelles manifestations, moules frites de fin août, nos trois lotos en date du 7 novembre, 13 décembre et le dernier début avril.

Depuis cette année l'A.S CABARIOT organise un concours de belote par mois, soit le lundi soit le samedi, le premier de chaque mois, cela commence le samedi 3 octobre, bien évidemment nous communiquerons ces dates par affichage et sur le cabariot-infos vous trouverez toutes les dates.

L'AS CABARIOT prend une part active à l'animation de notre commune, nous espérons vous voir à nos manifestations et au bord du terrain afin de supporter nos couleurs, être fiers de nos couleurs et encourager les équipes de notre commune
Les dirigeants, ainsi que moi-même, nous vous souhaitons le meilleur pour ce début d'automne

Le Président : G. VALLEE

SPORTS & LOISIRS – Section Gym

Reprise des cours depuis le 15 septembre, si vous êtes intéressé par la gymnastique volontaire venez nous rejoindre à la salle des fêtes où les cours se déroulent le mardi et le vendredi de 19h30 à 20h30.

La cotisation est de 75 € (possibilité de régler en 3 fois), la première séance est gratuite. Un certificat médical vous est demandé.

Contact Mme Boisserie Yveline : 0546837365

PEINTURE

LA GRANGE AUX ARTS

C'EST LA RENTRÉE

TOUS À VOS PINCEAUX !



Peintres débutants et confirmés désireux de pratiquer dans une ambiance chaleureuse, soyez les bienvenus ! Les cours de dessin, d'aquarelle, d'huile, d'acrylique et de pastel sont assurés par Sylvie Brunetti, ancienne élève des Beaux-Arts de Bordeaux.

Cours les lundis après-midi de 14h00 à 17h00, salle Candé, mairie de Cabariot
Exposition annuelle du 20 au 24 juin 2016, salle Candé.

Contact : Sylvie Drouart : 05 46 88 22 58

DANSE – ZUMBA

MODERN'JAZZ vous informe qu'il reste encore quelques places disponibles dans certains cours de danse. Les cours sont accessibles à tous avec différents niveaux. Il est également possible de s'inscrire aux cours de ZUMBA qui se déroulent le jeudi de 19h15 à 20h15 à la salle des fêtes. Les cours de danse sont donnés à la Maison des Associations le mardi et le vendredi soir du 17h30 à 21h30 suivant les niveaux.

Les bénéfices du Loto du 10 octobre serviront à l'achat de costumes pour le spectacle du mois de juin.

Tél. 05.46.88.05.84

IDEES DE SORTIE

Le 17 octobre : **SOIREE CABARET** organisée par le Comité des Fêtes.

20h – salle des fêtes – repas « cassoulet à la Castelnaudary »

Animée par MORGAN, Imitateur, humoriste, chanteur, caricaturiste.

Adulte 16 € - Enfant 8 €

Réservations au 0546833223 ou 0546824871

Le 31 décembre : **REVEILLON** organisé par le Comité des Fêtes à la salle des fêtes. Repas préparé par le **Restaurant LE CHALET**

Ambiance assurée de 20h 30 à l'aube avec **l'orchestre Nathalie et Jean Michel FLORIAN.**

Réservations au 0546833223

ECHOS DES MANIFESTATIONS

CLUB DES AINES RURAUX

Juillet : Une journée très conviviale « repas entrecôte » a été organisée.

Septembre : Une sortie en Vendée a eu lieu.

14 octobre : Repas dansant

En un mot un dynamisme qui permet aux adhérents de se retrouver également tous les mercredis à partir de 14h à la salle des Aînés Ruraux (située face à la mairie).

Belote et autres jeux avec un goûter servi aux participants.

Renseignements contacter Mme Gantois Dominique 0619526484 – 0546837225

ENQUETE DEPLACEMENTS VILLES MOYENNES

L'objectif de l'enquête « Déplacements Ville Moyenne » est de mieux connaître les déplacements des habitants pour mesurer les évolutions des pratiques et mieux

organiser le futur système de transport dans notre agglomération (circulation routière, stationnement, transports en commun, deux roues etc..).

Cette enquête se déroulera par téléphone du 6 octobre 2015 au 6 février 2016 auprès de 1600 ménages. Les enquêteurs contacteront les ménages concernés par téléphone, à leur domicile pour fixer un rendez-vous téléphonique **lorsque le ménage accepte de participer à l'enquête.**

Cette enquête fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique. Le destinataire des données est la société TEST-SA. Conformément à la loi « informatique et libertés du 6 janvier 1978, les personnes enquêtées bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent.

En fin d'enquête, toutes les informations nominatives concernant les personnes enquêtées seront détruites.

Contacts :

Communauté d'agglomération Rochefort Océan – 3 Avenue Maurice Chupin – 17304 ROCHEFORT tél. 05.46.82.17.80 – fax 05.46.99.76.30

accueil@agglo-rochefortocean.fr

Société TEST-SA – 59 Rue du Maréchal Foch – 78000 VERSAILLES

Tél. 01.30.84.97.97 – Fax 01.39.50.37.07 - www.test-sa.com

URBANISME

LOTISSEMENT DE L'ETANG

QUELQUES CHIFFRES :

33 terrains à bâtir libres de constructeurs, bornés et viabilisés.

Des superficies de 357 m² à 563 m²

A partir de 24 400 €net vendeur.

Retrouvez plus d'infos sur le site www.semdas.fr

Contact réservation : Mairie de Cabariot : 05.46.83.71.54

PRIX DE VENTE DES LOTS

N° LOT	SUPERFICIE	PRIX VENTE
1	410	31 200
2	425	32 300
3	409	31 100
4	474	36 000
5	400	30 400
6	443	29 200
7	479	36 400
8	443	33 700
9	466	35 400
10	413	27 300
11	441	29 100
12	370	24 400
13	399	26 300
14	365	27 700
15	357	27 100
16	440	33 400
17	428	32 500
18	406	30 900
19	400	30 400
20	462	30 500
21	478	31 500
22	456	36 900
23	467	37 800
24	477	38 600
25	488	39 500
26	479	38 800
27	425	34 400
28	454	36 800
29	528	42 800
30	563	45 600
31	555	42 200
32	475	36 100
33	460	35 000

INFORMATIONS PRATIQUES CABARIOTAISES



ACCES A LA DECHETTERIE TONNAY-CHARENTE

(ZA de la Croix-Biron 05 46 87 18 28)

- Hiver (du 1er octobre au 31 mars) : du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
- 18 passages par an et par carte
- 2 m³ maximum par passage
- Si vous n'avez pas encore fait votre demande de carte, vous pouvez contacter le 0 800 085 247 du lundi au vendredi de 9H à 12H. ou retirer un imprimé en mairie.

Il est rappelé l'interdiction de tout dépôt sauvage sur la commune.

BIBLIOTHEQUE



Heures d'ouverture de la bibliothèque où l'équipe de bénévoles aura le plaisir de vous accueillir :

Lundi : 14h30 – 17h00

Vendredi : 14h30 – 17h00

Et le mercredi : 15h00 – 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Uniquement le mercredi : 15h00-17h30

Inscriptions gratuites !

Adresse mail : bib.cabariot@orange.fr

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles, vous serez les bienvenus.
Contactez la Mairie au 05.46.83.71.54

AGENCE POSTALE

Une agence plus spacieuse pour vous accueillir grâce aux travaux de rénovation.

Rappel des horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 10h30 à 12h et de 14h à 16h30. Le samedi de 10h30 à 12h.

La levée de la Boite aux lettres se fait :

Du Lundi au Vendredi à 16h

Toujours avoir une pièce d'identité sur soi.

Si ces horaires d'ouverture ne correspondent pas aux vôtres, n'hésitez pas à téléphoner l'agence pour convenir d'un RDV.

DIVAGATION DES CHIENS

Les propriétaires qui laissent divaguer leurs chiens devront les récupérer à la fourrière !
Devant la multiplication des plaintes et en raison du risque encouru par la population, les ramassages vont être multipliés.

Soyez donc vigilants et compréhensifs pour la tranquillité de tous !

COVOITURAGE

Conducteurs et passagers osez le **covoiturage** et publiez votre annonce sur Covoiturage.poitou-charentes.fr

Mode d'emploi

- inscrivez-vous gratuitement sur

Covoiturage.poitou-charentes.fr

- proposez votre trajet

- trouvez les personnes qui font le même trajet que vous

- organisez-vous ensemble.

Si vous avez chacun une voiture, alternez la conduite 1 semaine sur deux.

TAXI - 06.89.17.18.76

Le TAXI de CABARIOT (Taxi Peyron) vous propose :

- un véhicule 7 places pour vos déplacements personnels et professionnels (transferts gares et aéroports, courses, transports de colis etc.)

- un véhicule 5 places conventionné CPAM (transport médical assis, CMPP, CAMPEA..).

CARTES GRISES

Tous les dossiers concernant le changement de cartes grises sont à adresser à la PREFECTURE de LA ROCHELLE

38 Rue Réaumur

CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1.

Les documents nécessaires sont à votre disposition à la Mairie.

Vous pouvez également vous adresser à CARTAPLAC – Agence de Rochefort
24 Rue Jean Jaurès. Plus d'informations :

www.cartaplac.com



L'agenda cabariotais

Octobre – *En octobre tonnerre, vendanges prospères*

- **14 : Repas – Aînés Ruraux**
- **17 : soirée Cabaret -Comité des fêtes**
- **30 : soirée Halloween –Centre de Loisirs**

Novembre - *Novembre mois mort, vêtis-toi plus fort*

- **02 : concours de belote – A.S.C**
- **07 : loto -ASC**
- **11 : cérémonie monument aux morts
repas FNACA - salle des fêtes
repas de l'amitié- Ass des Anciens Combattants
ouvert à tous. Réservations 05.46.83.76.91 - 06.15.47.48.47**
- **14 : Bourse aux jouets – Centre de Loisirs**
- **21 : Soirée Théâtre – L'Attroupanou**
- **25 : repas Téléthon -Club des Aînés**

Décembre – *Neige avant Noël, fumier pour le seigle*

- **02 : goûter Aînés Ruraux et Centre de Loisirs**
- **04 : Soirée TELETHON (programme ci-dessous)**
- **05 : cérémonie au monument aux morts**
- **05 : loto - Comité des fêtes**
- **07 : concours de belote – A.S.C**
- **12 : repas Noël- Club des Aînés**
- **13 : loto – A.S.C**
- **18 : goûter et distribution friandises aux enfants de l'école - offert par la Commune**
- **19 : distribution colis de Noël aux personnes âgées**
- **31 : réveillon –Comité des Fêtes**

* 08 Janvier 2016 : Assemblée Générale des Anciens Combattants – Galette des Rois

RETENEZ BIEN CETTE DATE !

Vendredi 4 décembre 2015



→ Dès 17h, animations avec la participation des enfants des « P'tites Canailles » et de nombreuses associations communales.

→ 20H, Salle des fêtes de CABARIOT

Soirée « **Choucroute** » au profit du **Téléthon** !

Adultes 15€ Enfants 8€

Avec **Nicolas Saint Lanne**, jeune chanteur de variétés françaises, parrain du Téléthon 17

Les Bartos, clowns, vus au « Grand Cabaret » de Patrick Sébastien et d'autres surprises ...

Renseignements et réservations dès le 2 novembre

au 06 15 47 48 47 ou au 05 46 83 76 91

